

Le + fiscal pour les particuliers :

Déduisez 66 % du montant de votre don de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable avec une possibilité d'étalement sur 5 ans en cas de dépassement du plafond). Bien entendu la déduction fiscale ne constitue pas la motivation à donner, elle reste néanmoins à prendre en compte dans le choix du montant versé.

Exemple :

- Montant du don : 500 €
- Réduction d'impôt : 330 € (500 x 66%)
- Coût réel du don : 170 €

Le + fiscal pour les entreprises :

Les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don (dans la limite de 5 pour mille de son chiffre d'affaire). Si le don va au-delà, l'avantage fiscal peut être reporté sur 5 ans s'il excède le plafond autorisé (article 238 bis du code général des impôts).

Exemple : Une entreprise réalise un chiffre d'affaire d'un million d'Euros, elle peut bénéficier d'un avantage fiscal sur ses dons à hauteur de 5 pour mille de son chiffre d'affaire soit 5 000€. Un don de 5 000€ donne droit à une réduction d'impôt de 3 000€. Le coût réel du don est donc de 2 000€.

Bien entendu la déduction fiscale ne constitue pas la motivation à donner, elle reste néanmoins à prendre en compte dans le choix du montant versé.

Après réception du don, un reçu fiscal vous sera adressé.

La déduction fiscale offre un effet de levier démultipliant votre solidarité.

Les dons peuvent se faire par chèque à l'ordre :
du **Fonds Habitats et Familles Solidaires**

ou virement sur notre compte : Caisse d'épargne Ile de France

BIC : CEPFRPP751 - IBAN : FR76 1751 5900 0008 0116 9115 256

COUPON DE DON

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui ou non.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Je choisis entre :

- un don sans affectation particulière
- un don affecté aux projets d'Habitats Solidaires (1)
- un don affecté aux projets de Familles Solidaires (1)
- un don affecté au projet (1) : _____

le : _____ à _____

Signature :

Je souhaite être informé(e) des actualités du fonds et m'inscrire à la newsletter.

Joindre le coupon à votre chèque établi à l'ordre de Fonds Habitats et Familles Solidaires et à retourner à : **Fonds Habitats et Familles Solidaires**

97 rue Pierre de Montreuil

93100 MONTREUIL

(1)« J'accepte que les dons affectés prioritairement à une action soient réorientés, partiellement ou en totalité par le fonds, si les besoins relatifs à l'action sont couverts, ou que les contraintes opérationnelles ne permettent pas la poursuite de l'action.